**APPEL A PROJETS**

**Résidence de création autour de la  
 bande-dessinée (BD)**

**-------**

**Université de Perpignan Via Domitia  
Rentrée universitaire 2018-2019**

**Préambule**

L’Université de Perpignan Via Domitia (UPVD), une des plus anciennes universités d’Europe, n’a eu de cesse au cours de son histoire d’évoluer pour répondre aux demandes d’une société en perpétuel mouvement. Consciente de son rôle au regard des enjeux contemporains, l’UPVD s’est donnée pour mission de soutenir l’innovation et la créativité afin de contribuer pleinement au développement et au rayonnement de son territoire.

Pour la première fois, à la rentrée 2015-2016, l’UPVD a initié l’accueil d’une équipe artistique en résidence au sein de son campus. La communauté universitaire a été invitée à rencontrer ces artistes (peintre, illustrateur et photographe) et à participer à la démarche créative des œuvres.

Forte de cette première édition, l’Université de Perpignan a renouvelé cette expérience culturelle les années suivantes en accueillant, en résidence, des jeunes artistes : une sculptrice en 2016, un graffeur en 2017.

La résidence d’artiste de l’Université de Perpignan est donc désormais un rendez-vous donné, à chaque rentrée, aux étudiants, personnels et partenaires de l’UPVD afin de favoriser la créativité, la découverte et le partage.

**Cette année, l’appel à projet vise à sensibiliser la communauté universitaire au « 9ème Art : la bande dessinée ».** Le travail d’exploration et de production artistique est envisagé en relation avec le cadre de vie universitaire, les habitudes de ses usagers et en écho à la politique d’établissement.

**Environnement et contexte d’accueil**

L’UPVD en quelques chiffres :

* 9 500 étudiants dont 2 300 étudiants internationaux,
* 120 nationalités,
* 440 enseignants et enseignants-chercheurs,
* 470 personnels administratifs et techniques,
* 7 sites de formation et de recherche : Perpignan (Moulin à vent, centre-ville et Tecnosud), Font-Romeu, Tautavel, Le Barcarès, Narbonne, Carcassonne, Mende,
* Superficie du campus principal : plus de 93 000 m2 dédiés à l’enseignement et à la recherche.

**Le service « Communication et Culture »**

Le service « Communication et Culture » est un service central de l’UPVD directement rattaché à la présidence. L’une de ses missions est de mettre en œuvre la politique culturelle de l’UPVD en favorisant l’ouverture des étudiants et des personnels de l’université au monde de la culture. Son action se déploie dans plusieurs directions : le développement d’ateliers de pratiques culturelles et artistiques, l’accueil d’artistes en création, la programmation de manifestations culturelles sur le campus, le soutien aux initiatives culturelles émanant des associations étudiantes, des composantes de l’université, des laboratoires de recherche ou d’initiatives individuelles.

C’est dans le cadre de cette mission que le service « Communication et Culture » organise chaque année la résidence d’artiste.

**L’immersion de l’artiste se fera dès la rentrée universitaire 2018-2019 à Perpignan sur le site du Moulin à Vent et au campus Mailly, en centre-ville.**

**Appel à projet**

***Domaine artistique : la bande dessinée***

La BD occupe une place importante dans le paysage éditorial et culturel français. De l’école à l’université, l’idée que la bande dessinée a sa place dans un contexte d’enseignement fait aujourd’hui consensus : des bandes dessinées sont inscrites au titre d’œuvres dans les programmes de littérature de l’école primaire depuis 2002, les résidences d’auteurs de BD en milieu scolaire se multiplient, les plus hauts responsables de l’Education nationale ont participé aux Rencontres nationales d’Angoulême sur le thème « bande dessinée et éducation » en octobre 2017… L’heure n’est manifestement plus à discuter de la légitimité ou non d’une intégration de la bande dessinée aux pratiques d’enseignement.

La BD est mobilisée dans de nombreux champs disciplinaires : en littérature, en histoire, en langues, en sciences, en sciences sociales et bien entendu dans les arts.

Faire vivre l’art et la culture à l’université, favoriser l'accès du plus grand nombre à la culture, aux œuvres et aux pratiques culturelles et poursuivre à l’université l’ambitieux projet d’une éducation artistique et culturelle commencée dès l’école sont les principaux objectifs de cette résidence.  
  
Proposer une résidence, c’est aussi offrir à la communauté universitaire de plus grandes opportunités de rencontrer des artistes, de découvrir leurs univers et d’en faire l’expérience.

***Thématique : Entreprendre au féminin***

En avril 2018, l’université de Perpignan a inauguré son incubateur d’entreprises innovantes, UPVD IN CUBE (<https://www.in-cube.upvd.fr/>). Cette toute nouvelle structure de 1 000 m2 sur le campus de l’université de Perpignan vise à promouvoir le développement d’entreprises innovantes en proposant un accompagnement dès le stade de l’idée. UPVD IN CUBE, c’est une synergie d’acteurs locaux autour de l’université pour innover au service du développement économique local.

En parallèle, le ministère de l’Enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation a lancé en 2018 une campagne d’information et de sensibilisation contre les violences sexistes dans les établissements d’enseignement supérieur (<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid127988/stop-aux-violences-sexistes-et-sexuelles-dans-l-enseignement-superieur.html> ). Très attachée au bien-être de ses usagers, l’UPVD s’est mobilisée pour sensibiliser sa communauté à ce phénomène et a créé un groupe de travail autour de cette thématique. La résidence artistique permettra de compléter ce dispositif, de confronter, d’interpeller, de questionner la communauté universitaire sur ces phénomènes.

Ainsi, la recherche artistique s’articulera autour de ses deux axes majeurs de la politique de l’établissement tout en tenant compte des différentes spécificités qui font son identité. Elle fera du lien entre tous les acteurs, qu’ils soient étudiants, enseignants-chercheurs ou encore personnels administratifs et mettra en évidence les richesses sociales et culturelles présentes à l’UPVD.

L'œuvre (album BD d’une cinquantaine de planches) réalisée au cours de la résidence ne devra répondre à aucun critère graphique particulier. L'auteur bénéficiera d'une entière liberté de choix quant aux techniques utilisées. Il aura toute la liberté d’interprétation (fiction, non-fiction, couleur, noir et blanc, ...). À l’issue de la résidence, la BD sera imprimée.

L’artiste recherché peut être : un auteur-illustrateur ou un duo composé d’un dessinateur et d’un scénariste de bande dessinée française.

**Déroulement**

**1ère étape : exploration - 3 semaines entre le 1 et le 19 octobre 2018 inclus**

* Prise de contact avec les instances, les personnels et les étudiants,
* Exploration du campus dans son ensemble.

**2ème étape : création - 7 semaines entre le 5 novembre et le 21 décembre 2018 inclus**

* Travail de conception et de réalisation de la BD,
* Animation d’un atelier de pratique artistique d’une dizaine d’heures afin d’initier aux techniques de la bande dessinée et de la narration et ainsi de faciliter la création individuelle ou collective d’une ou deux planches de bande dessinée.

**3ème étape : Restitution de la résidence – semaine du 14 janvier 2019**

* Création d’un événement sur le site avec la communauté universitaire en fin de résidence,
* Edition des planches de bande dessinée,
* Exposition et vernissage.

**Modalités pratiques**

Un lieu de travail adapté sera mis à disposition de l’artiste selon les besoins de son projet.

**Conditions financières**

Une enveloppe de 8 000 € est accordée pour la rémunération du travail de recherche et de création.

Les frais de déplacements et d’hébergement ainsi que les frais d’édition sont à la charge de l’établissement.

**Procédure de recrutement**

Candidature à transmettre **avant le 31 août *2018*** par courrier à :

* Université de Perpignan Via Domitia

Service Communication et Culture,

52 avenue Paul Alduy

66860 PERPIGNAN cedex 9

ou par courriel à :

* Fanny GUYONNET: fanny.guyonnet@univ-perp.fr

Le dossier de candidature, de 20 pages maximum, devra comprendre :

* Un curriculum vitae avec une biographie et une présentation du parcours artistique
* Une présentation des projets déjà réalisés (planches, photos, expo, résidences, book illustré représentatif du travail de l'auteur, …)
* Une note d’intention avec la description du projet de création,
* Les coordonnées du candidat (téléphone, mail, adresse postale).

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection constitué de Monsieur Fabrice Lorente, président de l’Université de Perpignan Via Domitia, de Mme Anne Witczak, vice-présidente vie étudiante et culture, de membres du service Communication et Culture de l’UPVD et de représentants de la DRAC Occitanie. Les artistes seront tenus informés des suites réservées à leur candidature dès la prise de décision du comité.